

Demande d'arrêté municipal d'utilisation temporaire de l'espace public

Document à transmettre en mairie au plus tard 1 mois avant la manifestation

ORGANISATEUR	
Nom de l'organisateur/association organisatrice	
Adresse	
N° de téléphone	
Email	
Personne référente de la manifestation	Nom, Prénom : N° Téléphone :

MANIFESTATION
Nature de l'évènement :
Date et heure début occupation de l'espace public :
Date et heure fin occupation de l'espace public (rangement et remise en ordre compris) :
Voies concernées par l'évènement et nécessitant un arrêté (dénomination précise + plan à joindre) :
Personnes en charge de la signalisation et de la sécurité :
Matériels installés (barrières, rubalise, panneaux,...) :
L'arrêté doit concerner : 1) Le stationnement : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON 2) La circulation : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Il s'agit <input type="checkbox"/> d'une perturbation <input type="checkbox"/> d'une circulation sur demi-chaussée <input type="checkbox"/> d'une circulation alternée par des feux <input type="checkbox"/> d'une circulation alternée par des panneaux <input type="checkbox"/> d'une circulation interdite
Déviations prévues (joindre plan) :

Je demande l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public selon les modalités indiquées ci-dessus et je fournis un plan de l'endroit exact où aura lieu la manifestation.

J'ai bien noté :

- Que je dois mettre en place le matériel de signalisation avant la fête ;
- Que je devrai respecter la réglementation en vigueur en termes de nuisances sonores.

Fait à Saint-Martin-du-Fouilloux, le :

Signature du demandeur :

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE
Rédaction arrêté :
Date :
Observations :